



MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE

# Nouveautés apportées au MGA

En réponse aux retours des utilisateurs et compte tenu de la qualité des données, plusieurs modifications ont été apportées afin de :

1. Raccourcir le questionnaire
2. Simplifier le questionnaire
3. Inclure des zones où il est possible d'en dire plus sur les handicaps
4. Mieux identifier les actions ciblées et transformationnelles liées à l'égalité des genres

Les modifications apportées concernent les aspects suivants :

1. Le nombre de Mesures d'égalité de genre (MEG) a été réduit de 12 à 10, en fonction de l'utilité des réponses reçues.

#### Raisons :

- Les MEG (C) « Bon ciblage » et (J) « Avantages » fournissent des renseignements en doublons, car chacune pose la question : « Qui est désavantagé ? »
  - Les MEG (B) « Collecte et analyse des données ventilées par sexe et par âge » et (F) « Coordination avec les autres » ont été combinées, car elles portent toutes deux sur les données ventilées
2. Tous les récits obligatoires précédents, sauf un, sont maintenant considérés comme des occasions optionnelles de réflexion et de discussion. Un nouveau paragraphe de rédaction est, désormais, également requis pour les projets prévoyant des actions transformationnelles ayant un impact sur les relations entre les genres.

#### Raisons :

- À l'exception de l'analyse des genres, les informations rédactionnelles n'ont pas pu être rassemblées et utilisées. Elles ne servent qu'à des fins de réflexion et d'apprentissage.
- Les personnes veulent en savoir plus sur les programmes ciblant les inégalités et discriminations fondées sur le genre, et sur les projets visant à transformer les relations entre les genres.

## ÉLÉMENTS FINAUX DU PROGRAMME / MESURES D'ÉGALITÉ DES GENRES EXAMINÉES PAR LE MGA :

MEG Clés	MEG de soutien	
A. Analyse sexospécifique	B. Collecte et analyse des données ventilées par sexe et par âge	
D. Activités ciblées	E. Protection contre les VBG	
G. Influence sur le projet	H. Mise en place de mécanismes de retour d'information et de gestion des plaintes	I. Transparence
J. Avantages	K. Satisfaction	L. Problèmes liés au projet



MARQUEUR DE GENRE ET D'AGE

# Nouveautés apportées au MGA

## NOUVELLES DÉFINITIONS DE CODAGE:

Code	Intégration du genre Cible tout le monde (M)	Action ciblée Pour l'égalité des sexes (T)	N'est pas applicable
4	A l'intention de contribuer à l'égalité des sexes, y compris entre les groupes d'âge ET / OU les personnes handicapées	L'objectif principal du programme est d'améliorer l'égalité des sexes, y compris entre les groupes d'âge ET / OU pour les personnes handicapées	
3	A l'intention de contribuer à l'égalité des sexes, mais sans prêter attention aux groupes d'âge ET / OU aux personnes handicapées	Axé sur la promotion de l'égalité des sexes, mais sans attention aux groupes d'âge ou aux personnes handicapées	N'engage pas et n'affecte pas les personnes affectées
2	Aucune attention à l'égalité des sexes, mais l'intention de remédier aux différences d'âge ET / OU de handicap	A l'intention de remédier aux différences d'âge ET / OU pour les personnes handicapées, mais manque d'attention au genre	
1	Ne répond pas aux différences basées sur le sexe, l'âge ou le handicap; ne prête pas systématiquement attention à des groupes de préoccupation spécifiques	Ne répond pas systématiquement aux différences basées sur le sexe, l'âge ou le handicap	
0	Ne lie pas systématiquement les actions de programmation		